# Ecole Primaire Belbèze – les –Toulouse Procès Verbal du Conseil d’Ecole

**9, rue du Vignemale du Lundi 11/06/2018**

# 31240 L’Union

### La séance débute à 18 h00

Enseignants présents

Mme MILLARD L

Mme ROUEL C

Mme NEVEU S

Mme BERTOLINO-PERSON V excusée

Mme THILLEROT A

Mme LE ROUX M

Mme CANCIAN A

Mme FABRE V excusée

Mme CROS excusée (temps partiel)

**Représentants des Parents d’Elèves**

Mme CHOLLET Audrey FCPE

Mme PIGNET Emmanuelle FCPE

Mme PINET Martine FCPE

Mme GIACOMELLI Maryline FCPE

Mme AUTHIE Muriel UNAAPE

Mme GERBIER Alexandrine UNAAPE

Mme BRETON Véronique UNAAPE

Mme LORET Delphine UNAAPE

Représentants de la Mairie

Mr PERE Marc, maire de l’Union

Mme TOULZE Florence, Adjointe enfance jeunesse

Mr LO Mathieu, directeur ALAE et Responsable CIAS

Sont excusés :

Mme COMBES SEZILLE, Inspectrice de l’Education Nationale

Me Le DSDEN

**I / POINT Mairie**

1. **Questions émanant des Enseignants:**

**-** Financement des sorties sur l’année scolaire 2017/2018 : les crédits accordés aux écoles sont fixés par année civile. Actuellement on est sur l’exercice 2018.

- Subventions mairie : USEP : 300 euros / Coopérative : 1734 euros /

- Achat de fournitures classe **:** pas de marchés publics pour le moment.

1. **Questions émanant des Parents d’élèves :**

* Point sur l’ouverture du portail :
  + Les réparations ont été effectuées conformément à la demande.
  + Point sur la rentrée 2018 :

227 élèves : 50 CP / 51 CE 1/ 45 CE 2/ 38 CM 1/ 43 CM 2

La création d’une 9 ième classe est effective à la rentrée 2018.

6 familles de GS de la maternelle Montizalguier ont été contactées pour changer d’école et intégrer l’école Belbèze à la rentrée. Ce sont 6 élèves qui n’ont pas de fratrie à Montizalguier et qui sont du secteur de Belbèze.

Monsieur le Maire rappelle que les affectations sur les écoles de la commune se font sur un secteur défini rue par rue. Cela est nuancé par les effectifs à équilibrer d’une école à l’autre.

Lors de la réunion des directeurs, il a été dit que, les élèves qui ne sont pas domiciliés sur la commune ne seront plus comptés dans les effectifs de l’école par la DASEN à partir de la rentrée scolaire.

1. Point sur l’entretien et l’hygiène :
   * Point sur la pose des dévidoirs de papiers-toilette.

Les dévidoirs de papier WC ont été posés dans les toilettes. Ils sont vérifiés régulièrement et alimentés. Le serveur de papier essuie-main installé près des éviers est également contrôlé.

* + Les classes sont aérées tous les soirs lors du ménage et en cours de journée par les enseignants.
  + Mr Ehrman, nouvellement nommé dans les services techniques de la Mairie est venu sur l’école pour connaître les besoins du bâtiment en énergie. Avec la directrice de l’école, ils ont fait le tour du bâtiment et ont évoqué les grosses chaleurs (cela n’est pas d’actualité car les enseignants n’ont pas encore sorti les ventilateurs).

1. Point sur les différents travaux :

* La mise aux normes du bâtiment :

Les différents travaux de mise en conformité du bâtiment se font au rythme des contraintes dues à l’occupation de l’école. Le chantier avance surtout lors des vacances et le mercredi après-midi.

Les enseignants et la directrice notent la rapidité du délai entre le choix des couleurs et l’installation des portes coupe-feu.

Les parents ont remarqué que des porte-manteaux, des barres de seuil et des cales en bois pouvaient représenter un risque de chute.

Monsieur Le Maire rappelle aux parents que la procédure en la matière est d’en avertir la directrice de l’école ou du CLAE et de ne pas attendre le Conseil d’Ecole pour le faire et de ne pas s’adresser directement aux services techniques.

L’équipe enseignante et l’ALAE n’ont pas noté de caractère accidentogène du petit matériel déposé.

La fin des travaux serait fixée pour la rentrée, si tout va bien.

Concernant les travaux et bien qu’ils aient conscience des contraintes liées à la disponibilité de l’école, les parents d’élève expriment leur inquiétude quant au respect des délais des différents chantiers en cours et rappellent les situations à risque du fait des différents objets ou matériels laissés sur le site.

* La protection des piliers :

La protection ne concerne que le pilier carré qui présente des angles conformément à la réglementation en élémentaire.

* La vitre de la nouvelle issue de secours cassée a dû être remplacée. Le scotch positionné sur la porte ne permettait pas de retenir le verre (qualité sécurit) mais d’indiquer qu’elle était défectueuse.

Monsieur Le Maire a noté le caractère dangereux de l’angle en béton sur le palier de l’issue de secours, près du panneau de basket. Mme Toulze précise qu’on ne peut pas toucher au terrain de sport qui est bâti selon des normes strictes.

Monsieur Le Maire ajoute qu’il faudra réfléchir à sécuriser cet angle sur ce palier qui devait être bâti (cf normes).

Les portes des classes seront toutes équipées de verrou permettant la fermeture immédiate en conformité avec le PPMS. Ce sont les services techniques de la Mairie qui les installeront dans l’été.

Les vitres antisismiques seront posées dans les classes, côté couloir dans l’été.

Devis en cours pour signalétique (voyant lumineux) ou alarme pour les PPMS.

* Les enseignants et les parents d’élèves réitèrent la demande de construction d’un nouveau préau. Monsieur Le Maire informe que les dépenses de mise en conformité des bâtiments ont engendré de grosses dépenses et ne peut engager la mairie pour des frais supplémentaires sur cette mandature.

1. Point sur la sécurité aux alentours de l’école :
   * Parking de la Grande Halle :

Un marquage au sol et un passage piéton sur le parking de la Grande Halle sont prévus dans le cadre du chantier Linéo, cet été.

* + Livraisons de la cantine : les camions représentent un danger pour le passage des élèves devant l’école. Monsieur Le Maire précise qu’une interdiction d’accès pour les camions de livraison entre 8h45 et 9h15 sera précisée par la signalétique, avec un contrôle de la police municipale.

1. Repas & Commission Cantine :
   * Il existe trois Commissions Cantine pour l’année. Monsieur Le Maire invite les parents à faire des propositions pour améliorer les repas. Mme Breton souligne le fait que peu de parents peuvent se rendre à la commission au vu des horaires (17 h : trop tôt pour les parents qui travaillent). Mme Toulze et Mr le Maire disent qu’ils vont en tenir compte.

Seuls les parents élus sont invités à déjeuner à l’école s’ils le souhaitent.

* + Le projet de doubler les couverts de service afin de permettre aux enfants de se servir en même temps et de chaque côté de la table pourra se faire dès à présent.

Même chose pour déposer le plat au milieu de la table et non en bout de table.

C’est le directeur de l’ALAE avec son équipe qui donnent le rythme pour l’organisation des deux services de cantine. Certains enfants parlent entre eux et oublient de manger. Les animateurs essaient au maximum de contrôler. Les parents et enseignants qui noteraient un dysfonctionnement de ce type doivent en informer le directeur de l’ALAE. Cela reste exceptionnel au regard des enseignants.

**ALAE**

1. Point sur la fête de l’école

Fête organisée par l’ALAE et les parents Maternelle et Elémentaire sous le thème de la FERIA le 19/06/2018. Présence du secours populaire. De 17 à 18 h : animations dans la cour puis de 18 h à 18 h 45 : spectacle (scène derrière l’école)

18 h 45 : Auberge espagnole sur le terrain de basket.

Mme Authié regrette que les parents soient avertis au dernier moment (doivent s’organiser pour pouvoir aider).

1. Retour d’expérience sur le permis à point.

L’ensemble de l’équipe des animateurs est satisfait car cela crée du lien avec les familles qui doivent signer le permis en cas de perte de points (tout comme l’enfant). Le directeur de l’Alae : Mathieu Lo indique que les animateurs n’abusent pas de ce permis. Cela reste toutefois compliqué pour les enfants difficiles qui perdent tous les points. Ils peuvent alors récupérer en 2 semaines 5 points sur 20. Il existe une commission qui se réunit en cas de perte de tous les points.

Certaines familles ne veulent pas signer le permis et certains demandent pour récupérer les points.

1. Point sur le PEDT

Le Comité de Pilotage s’est réuni le 07/06/18 pour faire le bilan et définir les axes 2018-202. Une communication sera faite aux parents et aux différents partenaires dès qu’elle sera prête.

**II / POINT école**

* Passage et maintien : Attention au respect des dates dans le cadre de la

procédure de passage : quelques élèves n’ont pas apporté les documents dans

les délais précisés.

* Effectifs, organisation de l’école, des classes, des doubles niveaux

Les effectifs de rentrée : 227 élèves / 9 classes

Il y aura des doubles niveaux sur plusieurs classes. C’est un choix pédagogique pour séparer certains élèves qui ont une attitude peu propice aux apprentissages.

Les parents d’élèves expriment leur vive inquiétude quant aux comportements de certains enfants qui impactent l’ensemble de la classe et le bon déroulement des cours. L’équipe enseignante fait part des différentes solutions qu’elle a pu mettre en place, en essayant de s’adapter à chacun des enfants. Pour autant, il est rappelé que cet accompagnement ne peut être efficient sans la coopération des parents des enfants dits « perturbateurs ».

Les parents proposent de solliciter, par écrit, l’Inspectrice Académique afin qu’elle nous (Ecole et Parents) appuie dans la résolution de cette thématique fort impactante tant pour les élèves que l’équipe enseignante.

Il sera dit aux parents lors des réunions de rentrée que les élèves perturbateurs seront sortis de leur classe pour ne pas gêner le bon déroulement des enseignements. Ce point sera ajouté dans le Règlement intérieur de l’école.

* Liaison CM 2 / 6° : Les élèves et les enseignantes ont été ravis. Reçus par les délégués de la classe de 6 °, ils ont pu poser des questions. Ils ont suivi deux cours d’enseignement avec deux professeurs du collège puis ont été accueillis au CDI pour une sensibilisation par la bibliothécaire.
* Liaison GS CP : organisée le lundi 11 juin 2018 : les GS sont venus dans les classes de CP en échange le CP ont été pris en charge par les enseignantes de maternelle. Les GS sont restés pour la récréation.
* Les différents spectacles : fin d'année (danse / chorale : spectacle à la Grande Halle le 26/06/18 / théâtre) voir les informations dans les cahiers de liaison.
* Bilan de l'association des Millepattes sur le pédibus et sur les actions écologiques. Mme Breton incite les enseignantes à poursuivre dans leurs classes, les actions de recyclage des stylos et feutres.
* L’APEIU va mettre en place un système de regroupement de commandes à l’attention des parents, un formulaire sera donné en même temps que la liste de fournitures.
* Les différentes sorties scolaires de fin d'année organisées par les enseignants / La mairie a organisé : un forum sécurité routière pour le Cycle 3 (classes CM1, CM2 et 6ème) et l’Initiation aux Premiers Secours pour les CE 2. Les responsables de la croix rouge~~s~~ ont manifesté à la directrice de l’école leur satisfaction sur l’accueil et la participation des élèves de CE 2.

Les parents d’élèves remercient l’équipe enseignante d’avoir réalisé ces différents projets avec les enfants.

* LSU Livret Scolaire Unique fonctionne sur l’ensemble des classes de l’école. La signature électronique pour les parents n’est pas mise en place.
* Enfants allophones : des enfants ne parlant pas le français, y compris dans le cadre familial, ont été accueillis ces dernières années (deux de ces élèves intègrent la classe de 6°). Un programme adapté a été construit par l’équipe enseignante.

Les partenaires extérieurs pouvant accompagner les familles et l’équipe enseignante dans ce contexte exceptionnel se sont présentés tardivement par rapport à la date d’arrivée des enfants. Maintenant connus, l’équipe enseignante les solliciteront dès que besoin.

* Proposition de stage de remise à niveau :

1. Un stage de remise à niveau doit être proposé du 9 au 13 juillet
2. Un autre stage devrait avoir lieu la dernière semaine d'Août ; cela dépend de l'avancée des travaux de l'ascenseur à l'arrière du bâtiment (face au local ALAE)

**Questions émanant des parents** :

1. Un exercice du PPMS confinement est prévu le mercredi 26 /06/18 à 9 h 30.
2. Le projet d’école 2018-2022 s’intitule : « Construire son parcours citoyen pour entrer dans son rôle d’élève » selon 3 axes :

- Citoyenneté

- Compréhension des consignes

- Continuité des apprentissages

Il sera présenté pour adoption au premier Conseil d’école 2018/2019.

Le conseil se termine à 20 h 15.